

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D210-1

Séance du 14 décembre 2010 - Convocation du 8 décembre 2010  
Compte rendu affiché le 22 décembre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

**Présents :**

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAU, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

**Absents représentés**

Mme LEBAHAR par Mme CHIGNARD, Mme GOYON par Mme GLATARD, M. RACHAS par M. CLARET, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAU, Mme CORSET par Mme BARTHOD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	28
Exprimés	28

**Objet : Commission de cohérence**

La Commission communale de cohérence étudie les demandes des agents qui souhaitent la saisir au sujet de leur régime indemnitaire.

Dans sa séance du 29 octobre 2010, le **Comité Technique Paritaire** a émis un avis favorable à rajouter un représentant du personnel supplémentaire afin d'avoir quatre représentants du personnel titulaires comme au **Comité Technique Paritaire**.

Afin d'assurer la parité, il convient de désigner un élu supplémentaire qui siègera au sein de la Commission.

Il est ainsi proposé de désigner Hélène SORREL-DUNAND comme membre de la Commission. Les représentants des élus seraient donc les suivants : Monsieur le Maire, Marc RODRIGUEZ, Hélène SORREL-DUNAND et Alain MARTIN-RABAU.

Les représentants du personnel sont les quatre délégués titulaires au **Comité Technique Paritaire**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **APPROUVE la modification présentée ci-dessus,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 14 décembre 2010  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 11/01/2011
- Publication ou affichage le 11/01/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 11 janvier 2011  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.